



*Direction Générale
de la Coopération Internationale*

**Offre de Bourses Espagnole
pour quatre étudiantes Post universitaire Tunisiennes**

La Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur informe que l'Université de Valence Vice-Rectorat de Politique Scientifique et de Coopération Internationale offre des bourses pour le programme « Femme et Développement »

OBJET :

L'objet est la réalisation à l'Institut Universitaire des Etudes de la Femme de l'Université de Valence les activités suivantes :

1. Un travail de recherche, en relation avec la femme et ce, dans le cadre scientifique de la boursière, qui sera dirigé par le professeur tuteur qui lui sera attribué.
2. Plusieurs cours de doctorat, à choisir, selon les indications du tuteur, et qui sont inscrit au programme de Doctorat de l'Institut Universitaire des Etudes de la Femme
3. Participation aux différentes activités de l'Institut

FORMALITES A REMPLIR :

1. Avoir un diplôme universitaire, être boursière de recherche, étudiante en Doctorat ou au Master et être liée à l'Université d'origine
2. Démontrer à l'aide de documents que ses connaissances en espagnol sont suffisantes pour pouvoir réaliser le travail de recherche et pour participer aux débats prévus dans le cadre de l'enseignement
3. Ne pas résider en Espagne

Pièces a fournir :

1. Formulaire de demande dûment rempli
2. Photocopie du passeport en vigueur
3. Certificat académique traduit à l'espagnol
4. Certificat délivré par l'Université d'origine attestant son lien avec ladite université
5. Projet de travail de recherche en relation avec les études des femmes et le genre et recherches féministes. la priorité est donnée aux travaux qui sont liés directement avec les problèmes de développement économique, social, institutionnel et scientifique de la femme en Tunisie.

CONDITIONS :

1. Billet d'avion classe touristique entre la Tunisie et Valence
2. Logement dans le centre universitaire réservé à cet effet pour la période comprise entre le 9 janvier et le 31 juillet 2006
3. Assurance médicale non pharmaceutique

4. 300 euros par mois, quantité soumise aux déductions fiscales. Le paiement se fera à la fin du mois et par virement bancaire
5. Les boursières recevront, à la fin du séjour, un certificat d'assistance

Les demandes accompagnées de la documentation correspondante adressées au Vice-Rectorat de Politique Scientifique et de Coopération Internationale devront être présentées, **avant le 15 décembre 2005, à la Direction Générale de la Coopération Internationale au Ministère de l'Enseignement Supérieur.**

DOCUMENTS NECESSAIRES A APPORTER :

- Photocopie du passeport en vigueur (ou photocopie de la Carte d'Identité Nationale)
- Certificat d'études avec traduction des notes en espagnol
- Diplôme universitaire traduit en espagnol
- Curriculum Vitae : activité professionnelle, publications, mérites académiques
- Projet de travail en relation avec l'étude de femmes et genre et recherche féministes
- Certificat de connaissance de l'espagnol .